

Appel à candidatures 2016

Résidence d'auteur-illustrateur de livre jeunesse



Objet

La Marelle et l'association Fotokino accueillent avec le soutien de la Drac Paca, un(e) auteur-illustrateur(trice) pour une résidence de création d'une durée de 8 semaines. Le résident développera un projet de création personnel autour du livre jeunesse, et accompagnera des actions de médiation autour du livre et des arts de l'image, développées par Fotokino et La Marelle.

Projet

Les dossiers soumis concerneront un projet de livre jeunesse. Ce livre devra articuler texte et images, réalisés tout deux par le candidat. Il pourra s'agir de finaliser un projet déjà en discussion avec un éditeur, ou bien de concevoir un projet durant la résidence qui sera ensuite proposé à des éditeurs. Le projet pourra également contenir d'autres applications que le livre (exposition, production d'objets, création numérique) mais le livre devra en être l'élément central. Aucune contrainte particulière ne s'applique à l'âge des lecteurs, ni au genre ou à la forme du livre, au-delà de la volonté de s'adresser aux jeunes lecteurs.

Dates

La résidence se déroulera du 22 octobre au 19 décembre 2016.
Les candidatures sont à déposer auprès de La Marelle avant le 20 juillet 2016.
L'annonce du candidat retenu se fera le 25 juillet 2016.

Dossier de candidature

Le dossier comprendra :

- une note d'intention sur le projet de résidence (format .doc ou .pdf)
- une bio-bibliographie, avec vos coordonnées (format .doc ou .pdf)
- une présentation succincte des projets réalisés et en cours

À envoyer uniquement par mail ou transfert de fichiers (wetransfer.com) à :
projets2016marseille@la-marelle.org

Précisions par mail (projets2016marseille@la-marelle.org)

ou par téléphone :

04 91 05 84 72 / La Marelle

09 81 65 26 44 / Fotokino

Plus d'informations également sur les sites :

www.la-marelle.org

www.fotokino.org



Appel à candidatures Résidence d'auteur/illustrateur

Annexes

La Marelle

Résidences d'écrivains / innovation numérique & littératures actuelles / actions de médiation
Lieu consacré aux littératures actuelles
situé à la Friche la Belle de Mai à Marseille, La Marelle organise des résidences de création, soutient et publie des projets d'auteurs, propose des actions culturelles auprès d'un large public. Elle accueille tout au long de l'année des écrivains, français ou étrangers, en résidence longue ou courte, et s'ouvre à toutes sortes de projets littéraires en facilitant les croisements avec d'autres disciplines artistiques (photo, musique, vidéo, théâtre, arts numériques, arts plastiques...). Elle édite des créations innovantes au format numérique, dont les réalisations des lauréats de l'appel à projets annuel pour une « résidence d'écriture numérique ». Elle conçoit et met en place, avec l'aide de nombreux partenaires du monde du livre, des rencontres et lectures publiques en lien avec sa programmation de résidences, et mène diverses actions pédagogiques et culturelles pour faciliter l'accès au livre et à la lecture.

Fotokino

L'association Fotokino, créée en 2000 à Marseille, se consacre à la diffusion de travaux artistiques dans le champ des arts visuels. Sa programmation se situe au croisement des disciplines et s'attache à décloisonner les pratiques artistiques et les publics en proposant tout au long de l'année des rendez-vous liés aux arts graphiques, à la photographie, à la peinture, à l'illustration, au cinéma, à la création vidéo ou sonore...

Le Studio Fotokino, ouvert en octobre 2011, offre un espace d'expérimentation et de partage pour les artistes comme pour le public au travers d'un programme d'expositions, d'ateliers et de rencontres. Un lieu ouvert à tous, enfants et adultes, qui s'inscrit dans notre démarche de sensibilisation du regard des plus jeunes, et d'éveil de leur esprit critique.

Bourse

Une enveloppe de 4 000 € (500 € par semaine), correspondant à la bourse de résidence financée par la Drac PACA, sera reversée par La Marelle. Une convention de résidence sera établie entre les parties, afin de préciser l'ensemble des détails administratifs et budgétaires. Le résident sera rémunéré sur facture et doit donc avoir un numéro SIRET et être affilié à la Maison des Artistes / AGESSA.

Actions de médiation

Par le dépôt de son dossier, le candidat s'engage à réaliser 2 à 3 actions de médiation (rencontres et ateliers) organisées par La Marelle et Fotokino, en collaboration avec le résident, au Studio Fotokino et hors-les-murs, en particulier durant le festival Laterna magica 2016. Ces actions permettront au public de mieux connaître le travail du résident, et de rendre compte de son projet.

Logement

Un logement dans le centre-ville de Marseille sera mis à la disposition du résident, incluant un espace de travail adapté, pour une durée de 8 semaines.

Déplacement

Les frais de déplacement seront pris en charge, pour un montant maximal de 200 euros aller-retour.